



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 4 août 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 39
Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 32
Nombre de représentés : 03

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 31
Nombre de représentés : 03
Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n° 2026-157

ATTRIBUTION DE SUBVENTION À
L'ASSOCIATION LIAISON
DANS LE CADRE DE LA
PROGRAMMATION 2026 DU
CONTRAT DE VILLE

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 28 juillet 2026.
- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée le 5 août 2026.

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le mardi quatre août à dix-sept heures, le conseil municipal de la commune du Port, après convocation légale, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Franck Jacques Antoine 1^{er} adjoint, Mme Annick Le Toullec 2^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 3^{ème} adjoint, M. Bernard Robert 5^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 6^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 7^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 8^{ème} adjointe, M. Zakaria Ali 9^{ème} adjoint, Mme Danila Bègue 10^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 11^{ème} adjoint, M. Jacques Elie Benard, M. Jean-Paul Burkic, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagés, Mme Yvette Latchimy, Mme Claudette Clain Maillot, M. Alain Iafar, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Mihidoiri Ali, M. Naren Mayandi, Mme Véronique Bassonville, Mme Isabelle Erudel, Mme Honorine Lavielle, Mme Nancy Tatel, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Aurélie Testan, M. Morgan Jovien, Mme Samantha Nellee, M. Julien Bitaut, Mme Léanna Naboth.

Représenté (es) : Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe par Mme Annick Le Toullec, Mme Romina Woadally par Mme Léanna Naboth, M. Didier Amachalla par M. Jean-Claude Adois.

Arrivée (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Barbara Saminadin, M. Jean-Yves Langenier, M. Jean Patric Boitard et Mme Emmanuelle Thomas.

LE MAIRE

Olivier HOARAU



ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION LIAISON DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION 2026 DU CONTRAT DE VILLE

Mme Honorine LAVIELLE, intéressée, a quitté la salle avant la présentation de l'affaire et le temps de son examen par l'assemblée délibérante.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2025-190 du conseil municipal du 2 décembre 2025 portant sur une avance de subvention aux associations et établissements publics ;

Vu les délibérations n° 2026-075 à 088 du conseil municipal du 5 mai 2026 portant sur l'attribution de subventions en fonctionnement et en investissement aux associations et établissements publics au titre de l'année 2026 ;

Vu les délibérations n° 2026-135 à 138 du conseil municipal du 7 juillet 2026 portant sur l'attribution de subventions en fonctionnement et en investissement aux associations et à l'établissement public au titre de l'année 2026 ;

Considérant la signature de la programmation du Contrat de Ville du Port 2026 en date du 23 juin 2026 ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant les orientations sectorielles définies par la Ville dans le cadre de la campagne associative 2026 ;

Considérant la démarche partenariale engagée par la Ville visant à soutenir et dynamiser le tissu associatif dans des secteurs très divers tels que l'action sociale, la santé, la jeunesse, le sport, l'environnement, les personnes âgées, le patrimoine, la culture et autres contribuant à la mise en œuvre d'actions au service de l'intérêt général sur notre territoire ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Politique éducative scolaire et Associative » réunie le 22 juillet 2026 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

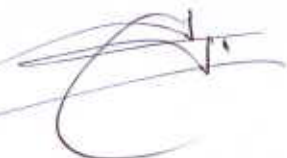
DÉCIDE

Article 1 : d'approuver l'attribution et le versement de la subvention de 7 000 €, en fonctionnement, au titre de l'exercice 2026, à l'association LIAISON ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE MAIRE**




Olivier HOARAU

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION 2026 DU CONTRAT DE VILLE

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur l'attribution de subventions en fonctionnement aux associations au titre de l'année 2026 relevant du Contrat de Ville (CDV) du Port.

Dans le cadre de la programmation 2026 du Contrat de Ville, signée le 23 juin 2026, la ville du Port poursuit son engagement en faveur des quartiers prioritaires et du soutien aux porteurs de projets associatifs.

La programmation CDV 2026 comprend 33 actions pour un financement global de 1 350 201 €, dont 331 999 € de la Ville, 305 000 € de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et de 713 202 € issus de cofinancements du droit commun et de la convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties des bailleurs sociaux.

Dans le cadre de cette programmation, 8 associations ont présenté à la Ville des demandes de subvention en fonctionnement pour un montant global de 77 500 €.

Ces subventions visent à soutenir des actions répondant aux besoins identifiés sur le territoire et en cohérence avec les axes stratégiques du Contrat de Ville du Port :

- Cadre de vie et habitat ;
- Développement économique et emploi ;
- Cohésion sociale ;
- Citoyenneté et participation.

Ainsi il est proposé au conseil municipal d'approuver l'attribution de subventions en fonctionnement aux associations listées dans le tableau suivant :

ASSOCIATION	INTITULE DE L'ACTION	MONTANT DE LA SUBVENTION 2025	MONTANT DE LA SUBVENTION 2026
LIAISON	Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap sur le territoire du Port	4 000 €	7 000 €
AN GREN KOULER ECRITURES SOCIALES ILE DE LA REUNION	Accompagnement de l'agriculture urbaine sur la Rivière des Galets	5 000 €	5 000 €
COMPAGNONS BATISSEURS DE LA REUNION	Atelier de quartier mobile Ouest – Bricobus	10 000 €	18 000 €
ASSOCIATION CYBERUN	Eco Kartierlab pour accompagner l'économie circulaire dans les quartiers	2 000 €	8 000 €
INITIATIVE REUNION	Carrefour de l'entrepreneuriat de l'Ouest	5 000 €	5 000 €
WEBCUP	Continuité du déploiement de l'outil numérique FREDO	10 000 €	20 500 €
RACING CLUB AUSTRAL	Tournoi ZUP Kings League	-	4 000 €
APPRENTIS D'AUTEUIL OCEAN INDIEN	Projet « Devenir »	10 000 €	10 000 €

Envoyé en préfecture le 19/08/2026

Reçu en préfecture le 19/08/2026

Publié le 19/08/2026

ID : 974-219740073-20260819-DL_2026_157-DE



Au regard de la pertinence des projets présentés, il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver l'attribution et le versement des subventions en fonctionnement, au titre de l'exercice 2026, aux associations citées ci-dessus ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Envoyé en préfecture le 19/08/2026

Reçu en préfecture le 19/08/2026

Publié le 19/08/2026

ID : 974-219740073-20260819-DL_2026_157-DE

